

# COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

**Destinataires :** Intervenants du programme CanadaGAP

**Expéditrice :** Heather Gale, directrice générale

**Date :** Le 27 juin 2016

**Objet :** Préavis de modification au programme en 2017

À partir du 1<sup>er</sup> avril 2017, la note de passage à l'audit de CanadaGAP sera augmentée à 85 %. La note de passage actuelle est de 80 %.

La décision d'augmenter la note de passage à l'audit de CanadaGAP a été prise par le conseil d'administration de CanAgPlus lors de sa dernière réunion. CanAgPlus est l'organisme à but non lucratif qui détient et gère le programme CanadaGAP.

« Pour maintenir l'intégrité et la crédibilité du programme, nous étions d'avis qu'il était temps de passer à une note de passage supérieure, » souligne Jack Bates, président de CanAgPlus. « CanadaGAP s'est toujours adapté aux signaux du marché et, de plus en plus, les acheteurs soutiennent qu'ils souhaitent voir des indicateurs d'amélioration continue dans les résultats d'audits. »

Heather Gale, directrice générale de CanadaGAP, ajoute que « le résultat moyen aux audits de CanadaGAP est de 92 %. À l'heure actuelle, seulement 5 % des exploitations obtiennent une note entre 80 % et 85 %, ce qui veut dire qu'une très grande majorité des adhérents au programme excèdent déjà le seuil de 85 %. »

Le président Jack Bates mentionne aussi que « le conseil d'administration est confiant que les exploitations participantes sauront se préparer pour obtenir la nouvelle note de passage de 85 % en 2017. »

## Questions?

Communiquez avec nous au 613-829-4711 ou par courriel : [info@canadagap.ca](mailto:info@canadagap.ca)

## À propos de CanadaGAP®

CanadaGAP® est un programme de salubrité des aliments destiné aux entreprises qui s'adonnent à la production, à la manipulation et au courtage des fruits et des légumes. Il

*CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPS ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.*

---

**CANADAGAP®**

Programme CanadaGAP ■ 245, chemin Stafford Ouest, bureau 312, Ottawa, Ontario, Canada K2H 9E8  
Tél. : 613-829-4711 ■ Téléc. : 613-829-9379 ■ [info@canadagap.ca](mailto:info@canadagap.ca) ■ [www.canadagap.ca](http://www.canadagap.ca)  
CanadaGAP® est une dénomination commerciale de CanAgPlus.

contribue à la mise en œuvre et au maintien de procédures de salubrité alimentaire efficaces au sein des exploitations de fruits et de légumes frais. Deux guides, l'un pour les produits de serre et l'autre pour les fruits et légumes, ont été élaborés par le secteur horticole, puis soumis à l'examen technique des experts gouvernementaux du Canada. Ils sont conçus pour permettre aux entreprises de production, d'emballage et d'entreposage de mettre en œuvre de Bonnes pratiques agricoles (BPA) et aux entreprises de remballage et de commerce en gros de mettre en œuvre de bonnes pratiques de fabrication (BPF), ainsi que les programmes HACCP. Le programme est aussi destiné aux courtiers en fruits et légumes frais qui mettent en œuvre des pratiques exemplaires en matière de gestion des fournisseurs et de traçabilité des produits.

Les options de certification B, C et D du programme CanadaGAP ont fait l'objet d'une évaluation comparative par GFSI (l'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire) et ont été officiellement reconnues conformes à leurs exigences.

**Pour de plus amples renseignements :**

Visitez [www.canadagap.ca](http://www.canadagap.ca) pour obtenir des renseignements supplémentaires sur CanadaGAP et sa gouvernance.

